

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-407 DU 19 SEPTEMBRE 1996

portant nomination de Monsieur Isidore
Sossa ZOHOUN en qualité de Directeur
de l'Institut National Médico-Social.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 93-111 du 19 mai 1993 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique ;

Sur proposition du Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 11 Septembre 1996

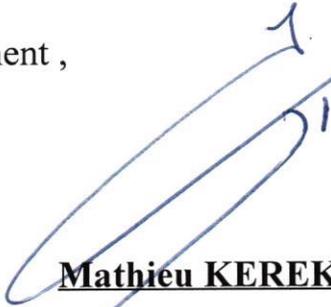
DECRETE :

Article 1er : Monsieur Isidore Sossa ZOHOUN est nommé Directeur de l'Institut National Médico-Social.

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 19 SEPTEMBRE 1996

Par Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ,


Mathieu KEREKOU.-

le Premier Ministre chargé de la Coordination,
de l'Action Gouvernementale et des Relations
avec les Institutions,



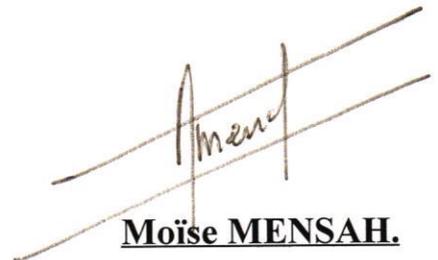
Albert TEVOEDJRE.
Ministre intérimaire

Le Ministre de l'Education Nationale
et de la Recherche Scientifique



Albert TEVOEDJRE.
Ministre intérimaire

Le Ministre des Finances



Moïse MENSAH.

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 AUTRES
MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 Intéressé
1 JO 1 .